

inconnue et des bornes de laquelle nul voyageur ne revient.

Lors de la dernière session et jusqu'à ses dernières heures, nous avions au milieu de nous trois de nos collègues les plus actifs. Le premier qui nous a laissés est le sénateur Sproule. Bien que ce sénateur eût à son crédit 40 années de vie publique, et qu'il eût occupé plusieurs positions élevées, on ne pouvait pas dire qu'il est mort parce qu'il avait atteint la limite extrême de l'âge qui est ordinairement atteint par les membres de cette Chambre. Il fut presque, sans interruption, un membre actif, et durant la période qu'il siégea dans la Chambre des communes et durant la courte période qui nous permit de l'avoir comme collègue dans le Sénat. Il jouissait de la confiance et de l'estime de ses collègues. Ses connaissances étendues et sa longue expérience de la pratique parlementaire en eurent fait un associé précieux dans cette Chambre s'il eût vécu plus longtemps.

Le deuxième décès à signaler est celui de sir Mackenzie Bowell, et, bien qu'il fût dans le Sénat l'homme le plus âgé, sa mort nous a surpris le plus. Ceux d'entre nous qui furent, pendant un si grand nombre d'années, ses associés—bien qu'il eût atteint sa quatre-vingt-quatorzième année—espéraient encore pouvoir le féliciter lorsque l'heure de son siècle d'existence aurait sonné. Mais le bras de la mort s'est abaissé sur lui, et nous a frustrés de cet espoir. A une couple d'exceptions près, aucun des hommes publics du Canada n'a atteint un âge aussi avancé que le sien. Feu le sénateur Mark a vu lever le soleil de sa centième année; mais le rôle actif, comme homme public de ce dernier ne saurait être comparé à celui de sir Mackenzie Bowell. Celui-ci fut pendant si longtemps identifié avec la vie publique en Canada que peu d'hommes n'ont eu, de temps à autre, le plaisir de le rencontrer. Je doute qu'il y ait eu au Canada un seul homme public ayant par son honorabilité, sa tolérance et la droiture de son esprit, joui de la confiance du public plus que sir Mackenzie Bowell—et dans la vie privée et dans la vie publique. Toutes les classes de la société lui manifestèrent leur estime et leur confiance, et cela, sans distinction de parti politique; sans distinction de race ou de religion. Aucun homme au Canada ne fut plus pénétré de ses devoirs envers le public que notre ex-collègue. L'intérêt et l'activité déployés par lui, malgré son âge avancé, ne furent égalés par qui que ce soit dans cette Chambre. Au cours des nombreuses années qu'il siégea dans le Sénat,

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

il s'est des plus rarement absenté de son siège, et jamais s'est-il montré indifférent, quel que fût le peu d'importance des affaires. Sa carrière publique comprend toute la période écoulée depuis l'établissement de la Confédération canadienne jusqu'à sa mort. Il vit le Canada émerger d'un petit groupe de colonies pour devenir, sous ses yeux, une entité nationale et l'une des plus importantes possessions de l'empire britannique. Malgré ses 94 ans, il s'est toujours montré aussi actif et aussi intéressé qu'il l'était au début de sa carrière. C'était dans le Sénat une autorité de premier ordre. Nous étions tous fiers de l'approcher et de le considérer comme un ami; puis, après sa mort, nous pouvons tous dire qu'un grand Canadien nous a quittés.

Puis, il y a quelques semaines, nous apprimes avec surprise la mort soudaine de notre ex-collègue, le sénateur Gillmor. Il était encore avec nous lors de la dernière prorogation du Parlement, ou la fin de la dernière session parlementaire, et, d'après les apparences et le nombre de ses années d'existence, tous croyaient qu'il pouvait espérer vivre encore pendant plusieurs années. Le sénateur Gillmor ne prenait pas souvent la parole dans le Sénat. Cependant, c'était un homme possédant une grande expérience, un homme dont les connaissances et le jugement étaient des plus appréciés dans les affaires soumises aux délibérations du Sénat. Ses dispositions et son tempérament avaient quelque chose d'attrayant, et c'est ce qui faisait estimer sa présence et son amitié. Sa mort, comme je l'ai dit, a été soudaine et elle était inattendue. Il laisse derrière lui une famille qui ressentira beaucoup sa perte, et nous offrons à cette famille l'hommage de notre plus vive sympathie.

Tout ce que je viens de dire nous fait voir combien fragile est notre existence; combien notre vie est courte; combien sont vaines les choses sur lesquelles se porte notre ambition. Nous déplorons la mort des trois collègues dont je viens de parler, et nous sympathisons avec leurs familles qui pleurent la perte irréparable qu'elles ont faite.

L'honorable M. HEWITT BOSTOCK: Messieurs les sénateurs, je ne sais pas si l'on peut ajouter beaucoup de choses à ce que nous venons d'entendre relativement à nos trois collègues. Par suite de l'expérience acquise dans l'autre Chambre, l'ex-sénateur Sproule a été l'un des membres très utiles du Sénat. Lorsqu'il est arrivé